

Présentation Label Ecojardin

1^{er} février 2019

DSET / Espaces-verts

GHT
[21 • 52]



Présentation du site

- Patrimoine historique
- Patrimoine végétal
- Patrimoine faunistique

Patrimoine historique



En 1383, Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, fit construire la Chartreuse de Champmol. A la Révolution Française, la Chartreuse devient propriété nationale. La plupart des bâtiments sont détruits, mais le Puits de Moïse et le portail de la chapelle, réalisés au XIVème siècle par le sculpteur Claus Sluter sont conservés .

Patrimoine historique



En 1838, la Côte d'Or construit un asile d'aliénés en intégrant les vestiges de l'ancienne Chartreuse. A partir du XIXème siècle, l'hôpital s'agrandit, la psychiatrie évolue et des activités pour les patients sont créées, notamment les espaces végétalisés qui ont gardé une place très importante dans l'hôpital.

Patrimoine végétal

Le site du Centre Hospitalier s'étend sur **25 ha**, dont **15 ha** d'espaces verts.

Le parc compte :

- 800 arbres dont 200 variétés,
- 500 espèces d'arbustes,
- 12 ha de gazons et prairies,
- un verger patrimonial,
- 600 m² de massifs et jardinières plantés en fleurs annuelles ou vivaces.



Patrimoine faunistique

Refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) depuis 2012 :

L'inventaire ornithologique des oiseaux nicheurs réalisé par la LPO a permis de comptabiliser 43 espèces d'oiseaux.

Restauration du ruisseau de la Chartreuse en 2017 :

- Frayère à truites,
- Bythinelle (escargot endémique classé en liste rouge).

Création d'une prairie :

La transformation de 3 ha de gazon, avec une seule fauche par an, permettant aux insectes comme les papillons ou pollinisateurs sauvages de prospérer.

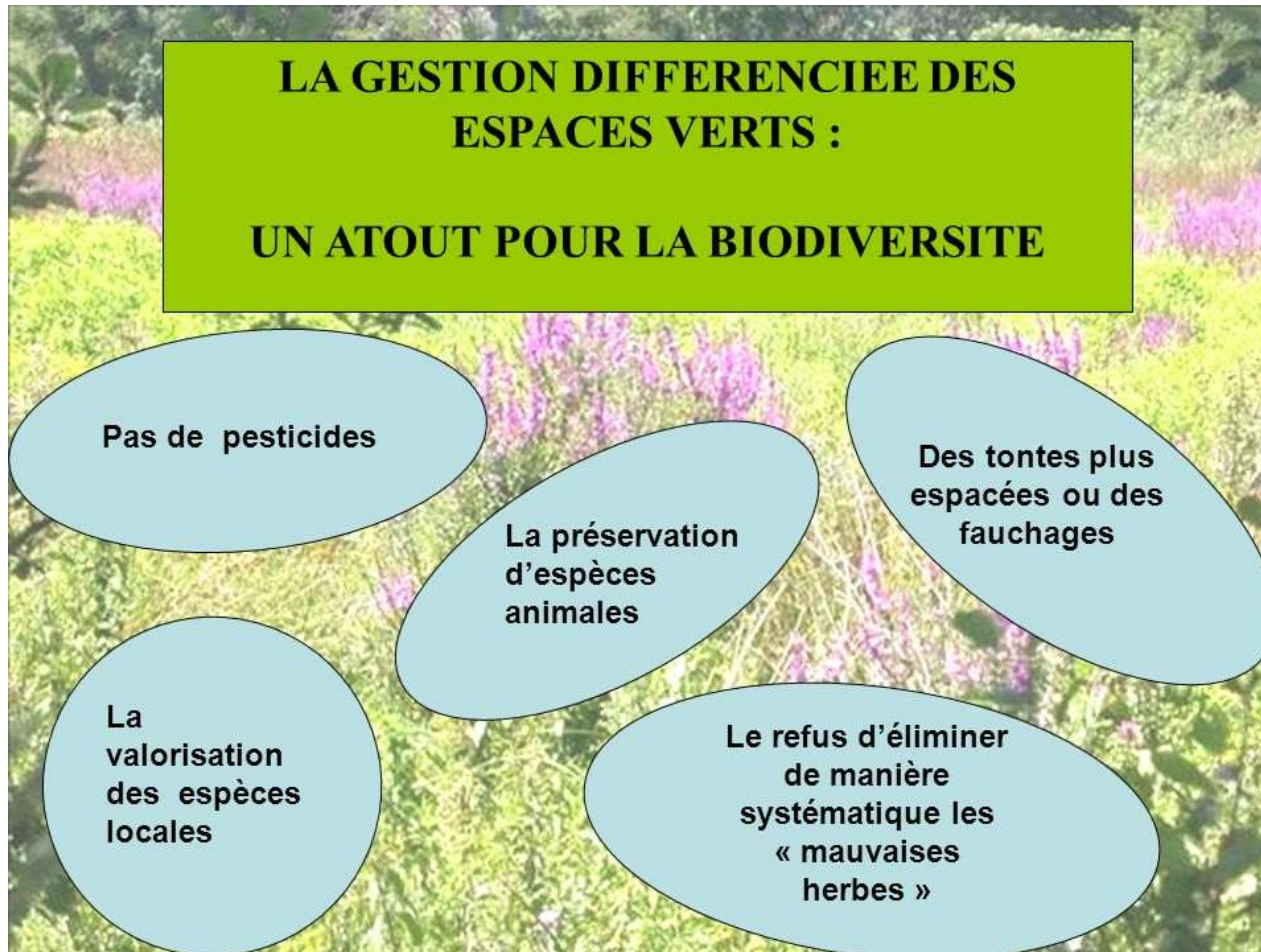


Les étapes dans la mise en place d'une gestion écologique

2005 : Mise en place d'un plan de gestion du parc en partenariat avec l'ONF



2007 : Le passage de « entretien » des Espaces verts à la notion de « gestion »



2012 : Premier hôpital de France à être labellisé « Refuge Ligue de Protection des Oiseaux »



2012 : « Refuge Ligue de Protection des Oiseaux »



2012 : Mise en place de la Gestion différenciée et d'un comité de pilotage sur le Développement durable et rédaction d'une charte



2013 à 2015 : Formations de l'équipe pour une gestion durable des EV

(favoriser la biodiversité dans les espaces verts, la gestion de l'eau, mise en place d'un fleurissement durable, alternative au désherbage, etc..)



2015 : Passage à zéro phyto sur la totalité du site



2016 : Création d'un sentier botanique



2016-2017 : Mise en place d'un verger patrimonial



2017-2018 : Restauration physique du ruisseau de la Chartreuse



2018 : Dossier de candidature au Label Ecojardin



2019 : Obtention du Label Ecojardin



**2019 : Evolution du Service Espaces
verts et voirie en Service Environnement
avec la volonté de mettre en place une
politique de gestion et de valorisation
des déchets**



Les incontournables pour la réussite du projet :

- Soutien des Décideurs
- Formation des techniciens
- Accompagnement aux changements
- L'accompagnement de la nature plutôt que la contrainte
- Des partenariats constructifs

